

L'ÉCHO

Magazine de la ville de Saint-Médard-d'Eyrans n°93
décembre - janvier
2016/2017

Meilleurs Voeux 2017

Zoom

Festivités

Dossier

L'eau

Et aussi

Les associations

Les écoles

Les portraits



www.saint-medard-deyrans.fr



ÉDITO



Chers amis,

Le Conseil Municipal s'associe à moi, pour vous adresser nos meilleurs vœux de bonheur, de santé et de joie. Que cette année 2017 soit porteuse de paix et d'apaisement et qu'elle puisse vous permettre de concrétiser l'ensemble de vos projets. Pour notre commune, c'est un début d'année sur les chapeaux de roue, avec la poursuite et prochainement la fin des travaux de réhabilitation du chemin des Sables. C'est aussi le début de trois chantiers sur les bâtiments communaux, à savoir la salle polyvalente, les toilettes de l'école élémentaire et les tribunes du stade de football. Nous demandons à l'ensemble des utilisateurs de ces lieux, de faire preuve de patience et d'indulgence, au regard des quelques désagréments générés. Ces travaux vont se dérouler concomitamment et ce, jusqu'au mois d'avril prochain. Mais 2017, c'est aussi de nouvelles pratiques environnementales avec l'interdiction pour les collectivités d'utiliser des pesticides et la mise en œuvre du « zéro phyto ». Notre commune est engagée dans ce processus et déjà en 2016, les services espaces verts ont mis en œuvre de nouvelles procédures de gestion environnementale. Avec le concours de la Communauté de Communes et comme beaucoup d'autres communes du territoire, nous avons pour objectif de favoriser la protection de l'environnement, tout en continuant à entretenir notre village avec ces nouvelles pratiques.

En vous renouvelant mes meilleurs vœux pour 2017.

Amicalement, votre Maire,

Christian TAMARELLE

Président de la Communauté de Communes



Journal d'information de Saint-Médard-d'Eyrans
ISSN 2551-3249
Dépôt légal : 163/89 - 1300 exemplaires
Directeur de la publication : **Christian TAMARELLE**
Comité de rédaction : la commission communication,
avec la participation du service jeunesse
et des associations saint-médardaises
E-mail : contact@saint-medard-deyrans.fr
Infographie : Nathalie LABAT
Impression : KORUS EDITION
Bimestriel - numéro 93 - Décembre 2016 - Janvier 2017
9 avenue du 8 mai
33650 Saint-Médard-d'Eyrans
Site Web : www.saint-medard-deyrans.fr

*Imprimé avec des encres à base végétale
sur du papier issu de forêts gérées
durablement certifiées PEFC*



Sommaire

Aménagement	3
La mairie en prise directe	4
À l'ordre du jour	5
Dossier	6
L'eau, un trésor en danger	
Côté loisirs	8
Associations	10
Du côté des écoles	15
Culture / Bibliothèque / Animations communales	16
Infos locales	18
Portraits	19
Zoom	20
Festivités de fin d'année	

Travaux chemin des Sables

Les travaux du chemin des Sables, qui ont démarré en fin d'année 2016 suivent leurs cours. Rappelons qu'il s'agit de travaux de réhabilitation, qui concernent le réaménagement de la voirie, la création de places de parking et le cheminement piétonnier avec bordures et trottoirs, la gestion des eaux pluviales, ainsi que la mise en place de ralentisseurs. La livraison du chantier est prévue mi-février. Des réunions de chantier entre la municipalité, le maître d'œuvre et l'entreprise de TP ont lieu toutes les semaines, afin de faire le point sur l'avancée des travaux.

Dans le même temps, les agents des services techniques ont procédé à la coupe de quelques pins sur le pont du Milan. En effet, ces arbres abîmaient la route et étaient devenus menaçant en cas de vents violents. Ils avaient fait se soulever le bitume à certains endroits. Une fois les travaux de réhabilitation du chemin des Sables terminés, l'entreprise reprendra la voirie du pont du Milan.



Elagage et abatage des pins réalisés par les agents des services techniques, sur le pont rue du Milan.



Réunion de chantier du jeudi 12 janvier 2017

Espaces verts

Mise en place du plan « ZéroPhyto » Conseil Municipal du 12 décembre 2016

Depuis le 1^{er} janvier 2017, il est interdit pour les personnes publiques d'utiliser ou de faire utiliser des produits phytosanitaires (pesticides) pour l'entretien des espaces verts, des forêts, des voiries ou des promenades accessibles ou ouverts au public et relevant de leur domaine public ou privé. Cette interdiction comporte des exceptions, qui concernent les cimetières, les terrains de sport, ou encore les voiries étroites ou difficiles d'accès. Au 1^{er} janvier 2019, ces produits seront également retirés de la vente pour les particuliers.

Avec l'appui de la Communauté de Communes de Montesquieu et pour anticiper cette nouvelle réglementation, une étude a été conduite depuis janvier 2015, sur le territoire communal, comportant un diagnostic des pratiques actuelles et un plan d'action pour atteindre le zéro pesticide sur l'ensemble du domaine communal.

Ce plan, dit ZéroPhyto comprend un programme d'investissements validé par les partenaires techniques et financiers. La commune peut prétendre à des financements pouvant allant jusqu'à 80%, de la part de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne et du Conseil Départemental de la Gironde, sous réserve de s'engager à abandonner l'usage de produits phytosanitaires sur l'ensemble du domaine qu'elle entretient, suivant un calendrier précisé par l'étude.

Le Conseil Municipal a donc décidé l'abandon progressif de l'usage de produits phytosanitaires conformément aux orientations du plan ZéroPhyto, réalisé en partenariat avec la Communauté de Communes de Montesquieu. Des soutiens correspondants pour l'acquisition de matériel alternatif et fournitures végétales seront sollicités auprès du Département de la Gironde, de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne et de tout autre partenaire potentiel.

Autorisation de sortie de territoire



Dans un contexte international marqué par des départs de Français - dont certains mineurs - vers des zones de conflits, le Parlement a souhaité établir un dispositif d'autorisation préalable à la sortie du territoire français des mineurs (article 49 de la loi n°2016-731 du 3 juin 2016, codifié à l'article 371-6 du code civil).

Depuis le 15 janvier 2017, pour quitter le territoire français, un mineur non accompagné par l'un des titulaires de l'autorité parentale doit être en possession de 3 documents :

- 1/ Une pièce d'identité valide à son nom :** CNI ou passeport + visa éventuel en fonction des exigences du pays de destination.
- 2/ Photocopie recto-verso lisible du titre d'identité valide ou périmé depuis moins de 5 ans du parent signataire de l'autorisation de sortie du territoire** (CNI ou Passeport).

3/ Formulaire d'autorisation de sortie du territoire signé par l'un des parents titulaire de l'autorité parentale (formulaire CERFA n° 15646*1) téléchargeable sur notre site internet.

NB : l'autorisation de sortie du territoire est donc également nécessaire, si le mineur possède son propre passeport.

Cette autorisation de sortie du territoire nécessite l'accord d'un seul des titulaires de l'autorité parentale. Si en matière d'autorité parentale, l'information et l'accord de l'autre parent sont « présumés », force est de constater que ce n'est pas toujours le cas.

D'autre part, la nouvelle procédure d'autorisation de sortie du territoire étant simplifiée et sans recours à la validation d'une autorité publique, comme c'était le cas par le passé, certaines circonstances pourraient conduire un mineur à constituer un dossier d'autorisation de sortie du territoire sans l'accord d'aucun de ses parents.

C'est pourquoi l'autorisation de sortie du territoire ne fait pas obstacle aux mesures d'opposition à la sortie du territoire (OST) ou d'interdiction de sortie du territoire (IST).

L'un des parents peut donc toujours prendre l'initiative d'une demande d'OST ou d'IST.

Chèques CESU

Monsieur le Maire et son Conseil Municipal ont voté, en octobre 2016, l'affiliation de la commune au CRCESU (Centre de Remboursement du Chèque Emploi Service Universel). Elle offre aux familles un moyen de paiement supplémentaire, pour

les frais de garderie et d'accueil des centres de loisirs de leurs enfants. Ce mode de paiement en revanche ne pourra être effectué en ligne et imposera un passage en mairie.

Renseignements au 05 56 72 70 21

Rappel élections 2017

Élection Présidentielle : dimanches 23 avril et 7 mai / Élections Législatives : dimanches 11 et 18 juin.

Erratum BM92 : Un jeune inscrit et ayant atteint l'âge de 18 ans entre le 1^{er} mars et la veille de l'élection, pourra alors voter.

Etat civil

Décès :

Bernard **COMMES**, le 05/01/2017

Naissances :

Théa **PALASSY**, le 14/11/2016

Louis **PHAM**, le 18/11/2016

France **MENU**, le 21/11/2016

Elayah **FONTAINE**, le 23/11/2016

Sandro **CASANOVA**, le 23/11/2016

Ethan **TAVANO-LAGARESTE**, le 25/12/2016

Extraits des Conseils Municipaux

du 14 novembre et 12 décembre 2016

> Résultat du marché : travaux sur trois bâtiments communaux

Monsieur le Maire rappelle qu'un marché public à procédure adaptée (marché alloti) a été lancé pour les travaux sur trois bâtiments communaux (salle polyvalente, stade de football, sanitaires extérieurs de l'école primaire).

La commission s'est réunie afin d'examiner les pièces administratives et de déterminer l'offre économiquement la plus avantageuse à partir des critères de sélection. La commission émet un avis favorable sur les propositions des entreprises suivantes :

Lots	Nom de l'entreprise	Montant en euros HT
Lot 1 vrd démolition gros-œuvre	GARONNE BTP	75 178,25
Lot 2 charpente bardage bois couverture zinguerie	ETS LAURENT	9 776,44
Lot 3 charpente couverture métallique étanchéité	C.M.D.G	21 700,00
Lot 4 menuiseries extérieures	EFICALU	20 130,00
Lot 5 plâtrerie isolation faux plafond	M.A DECORATION	7 011,02
Lot 6 menuiseries intérieures	M.C.D	7 308,00
Lot 7 revêtements de sols et murs	GUENNEC et fils	8 447,46
Lot 8 peinture	EIPF	3 523,10
Lot 9 électricité	FAUCHE	8 210,76
Lot 10 chauffage ventilation plomberie sanitaire	SEULMAT/PUEL	13 299,98

Le Conseil Municipal décide de confier la réalisation de ces travaux aux entreprises citées ci-dessus et pour les montants exposés et autorise Monsieur le Maire à signer le marché et tout document s'y rapportant.

> Convention de participation aux services numériques dématérialisés

Monsieur le Maire indique que le Conseil Communautaire va délibérer prochainement sur la signature d'une convention de participation aux services numériques dématérialisés, entre la Communauté de Communes de Montesquieu, Gironde Numérique et les treize communes, dont la commune de Saint-Médard-d'Eyrans.

Le passage à l'administration électronique et à l'informatisation des services a pour corollaire le développement :

- de logiciels applicatifs utilisés par les services,
- du parc informatique,
- des besoins de stockage et d'archivage numérique.

Le respect des obligations légales de dématérialisation, l'augmentation de la productivité et l'amélioration de la qualité des prestations proposées aux administrés induisent des efforts d'investissements et de fonctionnements conséquents.

Face à ces constats, le Département de la Gironde a souhaité apporter une réponse publique, sous l'égide du Syndicat mixte Gironde Numérique, qui propose une offre de services numériques mutualisés.

La CCM fait le choix de participer aux services proposés par Gironde Numérique et souhaite en faire bénéficier les communes.

Ainsi, la CCM va prendre une délibération, afin de voter la convention cadre de participation aux services numériques mutualisés, avec Gironde numérique, et avec les 13 communes du canton.

Une participation complémentaire par communes en fonction du catalogue de services voté sera payée par la Communauté de Communes. La participation forfaitaire de la Communauté de Communes s'élève à un montant de 20 500 € HT par an.

Le Conseil Municipal décide d'approuver la participation de la commune aux services numériques mutualisés de base de Gironde Numérique, à compter de l'année 2017 et la participation de la Communauté de Communes pour le compte de la commune et autorise le Maire à effectuer toutes démarches utiles et nécessaires à la bonne exécution de cette affaire.

> Décision modificative

Suite à des dépenses de matériels non prévues au Budget primitif 2016, il convient de procéder à la décision modificative suivante, sur l'exercice 2016 :

				DEPENSES	
				DIMINUTION DES CREDITS	AUGMENTATION DES CREDITS
investissement					
libellé opération	n°opération	chapitre	article		
modification PLU	21	20	202	1 500,00	
travaux bâtiments communaux	10002	23	2313	3 700,00	
achat matériel et mobilier	10001	21	2158		5 200,00
				5 200,00	5 200,00
solde					0,00

> Opérations avant le vote du budget primitif 2017

Monsieur le Maire rappelle qu'avant l'adoption du budget primitif 2017, il est possible d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent (article L1612-1 CGCT).

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal décide d'autoriser Monsieur le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget 2016.

> Convention portant protocole de mise en œuvre de la télétransmission des actes de la commune

La commune de Saint-Médard-d'Eyrans, dans le cadre de la mise en place des services mutualisés d'administration électronique, souhaite dématérialiser les actes administratifs et les actes liés à la comptabilité publique.

Pour ce faire, il est nécessaire de choisir un tiers de télétransmission, afin de respecter le cadre réglementaire en vigueur. La commune de Saint-Médard-d'Eyrans a choisi le tiers de télétransmission S2LOW.

Préalablement à la mise en œuvre de la télétransmission des actes, il convient de signer, avec les responsables de l'État dans le département, les conventions idoines fixant le périmètre et les modalités de transmission.

Par conséquent, Monsieur le Maire demande à l'autoriser à signer avec le Préfet de la Gironde, la convention relative à la télétransmission des actes soumis à son contrôle et avec les autorités compétentes les conventions relatives à la mise en place de la dématérialisation de la comptabilité publique.

Le Conseil Municipal décide d'autoriser Monsieur le Maire à signer les conventions relatives à la dématérialisation avec la Préfecture de la Gironde et à la dématérialisation de la comptabilité publique avec les services compétents de la Direction des finances publiques au niveau local ou national.

> Vote de l'indemnité de conseil au Trésorier

> Plan « Zéro phyto » (voir page 3)

L'eau, un trésor en danger

Suite du dossier débuté dans le dernier numéro de l'Echo...

Dans le précédent numéro de l'Echo, nous avons défini ce qu'est l'eau, levé le voile sur son origine et mesuré son importance pour le vivant. Nous allons poursuivre ici notre périple, au cœur des mécanismes climatiques, dépendant en majeure partie du cycle de l'eau, puis nous ferons un focus sur nos réserves d'eau pour demain, avant de conclure sur cette ressource naturelle si précieuse.

Le climat aussi en dépend !

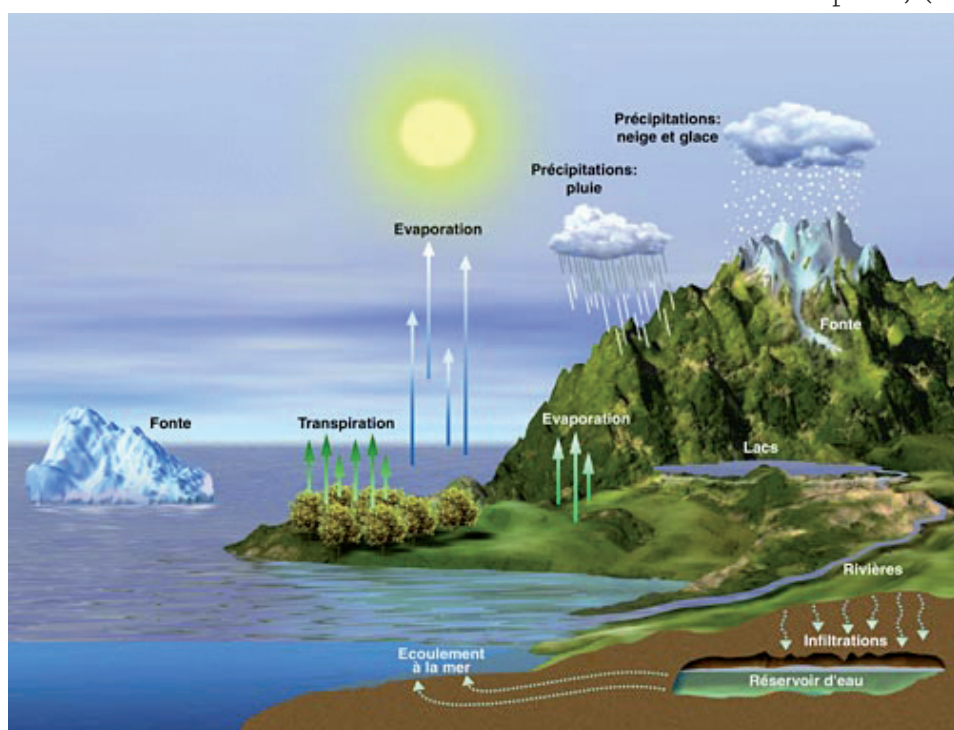
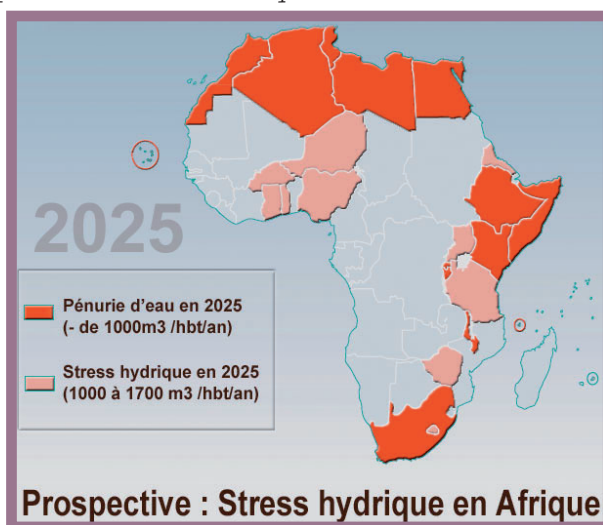
L'eau joue un rôle essentiel dans la définition du climat. On sait aujourd'hui qu'elle intervient dans le bilan radiatif, par absorption du rayonnement solaire et de celui émis par la surface terrestre, ainsi que dans le bilan thermique, avec les échanges de chaleur liés aux changements d'état de l'eau.

Le climat dépend donc en grande partie, du cycle de l'eau (et de celui du carbone). Ce cycle est permanent. L'eau s'évapore de toutes les surfaces aquatiques (océans, lacs, fleuves) ainsi que des végétaux (évapotranspiration) pour former les nuages. Par la suite, elle retombe sous forme de pluie ou de neige, qui alimente les cours d'eau et les nappes phréatiques. L'eau passe en réalité d'un réservoir à un autre (les mers et les océans, les eaux continentales, l'atmosphère et les eaux libérées par la biosphère) depuis qu'elle est présente sur Terre. Elle se régénère continuellement, sans pour autant qu'il en soit créé ou qu'elle disparaisse. L'eau disponible aujourd'hui est la même que celle présente il y a trois milliards d'années...

Surprenant non ? Elle constitue simplement un système clos étonnement stable, dénommé hydrosphère.

L'eau pour demain ...

L'eau sur la planète bleue est en quantité limitée. Cependant, de l'eau sur Terre, il y en a. Oui mais, la quantité d'eau douce disponible pour la vie terrestre est très faible. En effet, l'eau couvre 70 % de notre biosphère, (97 % d'eau salée) mais seuls 3 % de cette immense quantité sont constituées d'eau douce ! Et de ces 3 %, à peine 0,26 % sont directement disponibles pour la consommation humaine. C'est donc une ressource naturelle précieuse. Au quotidien, tous les organismes vivants, y compris l'homme, ont besoin d'eau pour vivre et mener à bien leurs activités. Pourtant, avec cet usage quotidien, l'eau s'altère et la quantité d'eau potable tend à diminuer. Elle pourrait même un jour arriver à manquer, pour deux raisons essentielles : le changement climatique et la croissance démographique. En 2025, 2,5 milliards d'individus dans le monde pourraient manquer d'eau (essentiellement sur le continent africain) et le secteur le plus en péril serait celui de l'agriculture. Des guerres pourraient même être déclenchées, pour accéder à cette



ressource, comme cela a déjà été le cas dans notre histoire récente, avec le conflit indo-pakistanaï, celui entre le Soudan et l'Égypte et la guerre israélo-palestinienne.

En Aquitaine, « pays des eaux » la ressource semble être abondante, ce qui ne veut pas dire qu'elle est inépuisable. Notre région est issue d'une longue histoire géologique qui, du Poitou aux Pyrénées et du Massif central à l'océan Atlantique, constitue le bassin aquitain. Cet ensemble naturel est formé d'un empilement de roches sédimentaires d'âge et de nature différents. L'alternance de couches imperméables (argiles, marnes) et de couches perméables (sables, grès, calcaires) forment l'aquifère.

Quatre aquifères satisfont actuellement nos besoins en eau en Gironde : ceux du Crétacé, de l'Eocène, de l'Oligocène et du Miocène (formations géologiques). L'eau prélevée quotidiennement a cheminé pendant de très longues périodes, avant de nous être restituée. C'est pourquoi, lorsque après un hiver très pluvieux, les médias annoncent que les nappes sont rechargées, il y a totale inexactitude, car celles de surface le sont probablement, mais celles de profondeur certainement pas ! Et c'est au sein de ces dernières que nous puisons notre eau quotidienne.

Sur notre canton brédois, un problème se pose cependant : celui de la disparition lente mais certaine, de l'aquifère de l'Oligocène. En effet, la Communauté de Communes de Montesquieu consommait en 2006, 2,5 millions de



avec elles des éléments polluants (pesticides, fongicides, engrais). Devant la gravité de la situation, le Schéma d'Aménagement de Gestion des Eaux (SAGE) a prévu d'avoir recours aux eaux superficielles. Formidable, mais à qui viendrait-il aujourd'hui l'idée de boire l'eau du puits ? Personne bien sûr ! Et nos ruisseaux en période de fortes chaleurs courent le risque d'être alimentés plus par les rejets des stations d'épuration que par les sources presque totalement tarées.

Alors face à ce problème, il faudra, dans les années à venir, aller puiser notre eau bien plus en profondeur qu'aujourd'hui avec, comme pour l'exploitation du pétrole, le risque de voir flamber le prix du mètre cube.

Une ressource précieuse ...

L'eau, élément naturel indispensable à notre biosphère, est une ressource fragile, sans commune mesure avec toutes les autres. Elle représente aujourd'hui une préoccupation primordiale, du fait de sa répartition très hétérogène. Dans le monde, un milliard de personnes n'ont pas accès à l'eau potable. En France, chaque habitant dispose de 3000 m³ d'eau par an. L'eau est tellement nécessaire à la vie, que la dégradation de sa qualité peut avoir des conséquences graves sur l'équilibre du vivant. Nous pourrions très probablement nourrir neuf à onze milliards d'êtres humains dans un futur proche, en coupant toutes les forêts, en drainant tous les marécages, en barrant et canalisant toutes les rivières et en transformant en terres cultivées, toutes les surfaces disponibles... mais dans ce contexte, l'humanité pourra-t-elle survivre à une telle transformation ? Rien n'est moins sûr et l'impérieuse nécessité de préserver cette ressource naturelle s'impose à nous, comme s'impose le respect de la seule planète du système solaire à avoir, grâce à l'eau, pu développer la vie. Cette dernière est fragile et pourrait nous être retirée, si d'aventure, l'eau venait à nous manquer ...

Article rédigé par Frédéric BORDESSOULE,
membre de la commission communication

	Centre	Médoc-estuaire	Littoral	Nord	Sud
Miocène	Non déficitaire	Non déficitaire	Non déficitaire	pas de réservoir miocène	Non déficitaire
Oligocène	A l'équilibre	Non déficitaire	Non déficitaire	pas de réservoir oligocène	Non déficitaire
Eocène	Déficitaire	A l'équilibre	Non déficitaire Non déficitaire	Non déficitaire Non déficitaire	non testé réservoir discontinu
Campano-Maastrichtien	Déficitaire	A l'équilibre	Non déficitaire	Non déficitaire	Non déficitaire
Cénomano-Turonien	Non déficitaire	Non déficitaire	non testé réservoir trop profond	non testé réservoir trop profond	Non déficitaire

Source : SAGE Nappes Profondes de Gironde

m³ d'eau par an, contre 18 millions de m³ pour la seule Communauté Urbaine de Bordeaux, eau puisée dans notre Sud Gironde (source de Budos essentiellement). En 20 ans (1977-1998) l'aquifère de l'Oligocène a baissé de seize mètres, au droit de Léognan. La conséquence première est que l'aquifère n'étant plus en surpression, mais en dépression, il n'alimente plus les sources et les rivières et le phénomène s'inversant, il crée le dénoyage de la nappe. Ce sont, à ce moment-là, les eaux de surface qui percolent et s'infiltrant dans la nappe, apportant

Maternelle et primaire : Noël !

Le dernier mercredi de décembre, avant les vacances scolaires, les animateurs offrent un avant-goût de Noël aux enfants des ALSH. Cette année, c'est dès le repas, qui pour l'occasion avait été « amélioré » que les festivités ont débuté. Dans l'après-midi, les maternels et primaires se sont retrouvés à la salle des fêtes, pour assister à un spectacle. Ils ont découvert un conte initiatique, fait de théâtre, marionnettes et images animées : « Fée, mains d'argiles ».

« Fée, mains d'argile » apparaît un soir de Noël dans la chambre d'Antoine. Enchanteresse et éphémère, elle entreprend un long voyage

poétique et drôle, afin de trouver la solution pour endormir ce petit être exigeant. Épuisée et malmenée, elle utilisera tous les subterfuges possibles... mais un seul fonctionnera...

A la fin de la représentation, les enfants ont reçu, un par un, un cadeau du Père Noël, un moment très intense surtout pour les plus petits ! Après ce spectacle et leur rencontre avec le Père Noël, petits et grands ont partagé un goûter. De retour aux centres, les activités ont repris leur cours. Cet après-midi de Noël est un véritable moment de convivialité apprécié des enfants.



ALSH : Le travail porte ses fruits !

Le service jeunesse a pour mission d'organiser et de coordonner les actions mises en place en direction des 3/18 ans. A travers la mise en œuvre de son projet pédagogique, il participe à la réalisation de la politique éducative de la commune. Cette dernière met l'accent sur le développement et l'épanouissement de l'enfant et/ou de l'adolescent, en lui permettant de trouver sa place dans la collectivité et dans la société actuelle.

Sous l'impulsion de la municipalité, le service jeunesse de la commune développe ses actions envers les enfants du maternel, du primaire et les adolescents. Et cela, au travers de l'accueil périscolaire du matin et du soir, de l'accueil de loisirs des mercredis et des vacances scolaires, de l'organisation de camps, de week-ends et de la gestion de l'Espace Ados. Ils interviennent également dans l'organisation et l'encadrement des TAP. L'équipe, dirigée par Fabien TARTAS, coordinateur jeunesse, œuvre également au quotidien, afin d'améliorer sans cesse l'accueil et l'épanouissement de ces jeunes.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes. La fréquentation des différentes structures et animations est en constante augmentation. Les moyens mis en place par la municipalité sont essentiels dans la réussite de ces différentes actions, qu'ils soient financiers, humains ou matériels. La confiance apportée aux équipes est elle aussi primordiale.

Les équipes en place sont épaulées tout au long de l'année par des stagiaires passant le BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateurs). Tous les animateurs le possèdent, c'est la porte d'entrée vers le métier. Ce brevet reconnu et délivré par l'Etat, est formateur et diplômant, afin d'encadrer des enfants et des jeunes. En partenariat avec la Communauté de Communes de Montesquieu, qui développe un projet éducatif intercommunal chaque année, quelques jeunes Saint-Médardais bénéficient de cette formation à un tarif préférentiel. Ils sont de plus en plus nombreux à faire leur demande et on s'aperçoit que pour la plupart, ce sont d'anciens jeunes, ayant bénéficié de ces structures. Fabien TARTAS est très satisfait de ce constat et explique que « c'est un bon retour des choses. Nos jeunes ont apprécié, en tant

qu'utilisateurs, la qualité des animations mises en place et souhaitant aujourd'hui s'impliquer auprès des plus petits, afin d'assurer la transmission ».

En effet, si l'on prend l'exemple de deux stagiaires BAFA actuels, Léa et Kévin, ce sont des purs produits Saint-Médardais. Pour Léa DEPENNE, le BAFA s'inscrit complètement dans son projet professionnel. Elle souhaite effectivement intégrer un IUT carrières sociales, afin de poursuivre dans le milieu de l'animation. Elle nous a confié que les années passées aux centres de loisirs et aux ados, lui ont donné l'envie de passer de l'autre côté. Elle en



garde d'excellents souvenirs et souhaite à son tour apporter son expérience aux autres. Quant à Kévin ROUYERE, l'obtention du BAFA s'inscrit plus dans un projet personnel. Il souhaite financer ses études et pour cela espère intégrer les équipes d'animateurs, le temps des vacances. Son atout, il connaît les animateurs, les structures et également les enfants, puisqu'il apporte son soutien au club de tennis. Ces deux jeunes, même si leur objectif est différent, ont baigné dans le monde de l'animation depuis leur plus jeune âge et vont aujourd'hui pouvoir inculquer les valeurs acquises.



Ados : Restitution Point Jeunes

Le 25 novembre dernier, Monsieur le Maire et son conseil Municipal avaient invité les adolescents fréquentant le Point Jeunes et leurs parents. L'occasion pour les animateurs de valoriser ce qui a été fait durant l'été, ainsi que les vendredis soirs. Au programme, projection d'un film sur les camps surf de l'été dernier et découverte des archives du service jeunesse, au travers d'albums photos plus ou moins vieux ! Cette soirée, désormais ancrée dans l'agenda, est un véritable moment de convivialité entre les élus, les parents et les ados, un moment d'échanges, se poursuivant autour du « verre de l'amitié ».

In Vino Voluptas : Assemblée générale



C'est le Vendredi 4 novembre 2016 à la salle polyvalente, que s'est tenue l'assemblée générale de l'association, en présence de Monsieur le Maire, Christian TAMARELLE.

Ludovic ARMOET ayant déclaré ne pas vouloir se représenter, en vue de pouvoir se recentrer sur ses nombreux projets personnels et professionnels, un nouveau bureau constitué a été approuvé par l'assemblée, à l'unanimité des présents et représentés.

Président : Xavier VITRAC

Vice-président : Benoit TROCARD

Secrétaire : Caroline VITRAC

Secrétaire-adjoint : Bastien CHANTRY

Trésorier : Eric MIRANDA

Trésorière-adjointe : Ingrid COMPAN

Christian TAMARELLE accepte par ailleurs de rester Président d'honneur.

L'association qui comptait 24 adhérents en 2016, connaît une bonne dynamique et devrait augmenter son nombre d'adhérents en 2017. La cotisation annuelle est maintenue à 50 €/ personne ou 80 €/ couple.

Le nouveau bureau mettra toute son énergie pour proposer de nouvelles animations à ses adhérents, mais également dans le cadre des manifestations organisées par la commune de Saint-Médard-d'Eyrans.

A titre d'exemple, les principales animations prévues en 2017 seront :

➤ Tournoi de dégustation amateur par équipe de 2, parrainé par l'A.O.C. Côtes de Bourg le samedi 24 juin 2017

➤ Atelier d'initiation à la dégustation le dimanche 3 septembre 2017, lors du Festival des Associations

➤ Repas Vigneron au Château Mancèdre (Pessac-Léognan) le vendredi 29 septembre 2017

➤ Repas annuel, ouvert à tous le samedi 24 novembre 2017

Nous rappelons que les séances de dégustation, animées par Benoit Trocard ont lieu le dernier vendredi de chaque mois, à partir de 20h, à la salle polyvalente et sont toujours des moments de convivialité, de passion et de partages, qui ont pour objectif de maintenir le lien social dans la commune.

Pour vous inscrire ou pour tout renseignement : 06 82 95 15 19 ou a.invinovoluptas@gmail.com

IAIDO: European IAIDO Championships

Les Championnats d'Europe de IAIDO se sont déroulés le 19 novembre à Budapest.

Parmi les 24 Nations qui étaient représentées, la France s'est distinguée en obtenant la 3^{ème} place dans la catégorie 1^{er} Dan.

17 participants concouraient dans cette catégorie. Mathilde a remporté successivement son premier combat contre KENNEDY (IRL), puis le second contre KRAWCZYK (POL). Elle s'est inclinée face à CSABAI (HON). La médaille d'or revient à VERMEULEN (BEL).

Félicitations à Mathilde BEAMONTE qui a brillamment représenté sa région et défendu ses couleurs avec cette médaille de bronze.

Le dimanche 20 novembre ont eu lieu les passages de grade. Mathilde a obtenu son 2^{ème} Dan toujours encouragée par son Sensei Michel GIRARD, enseignant au club NAKAYOKU IAIDO

à Saint-Médard-d'Eyrans.

Contact : Chantal GIRARD au 06 16 40 95 09

www.nakayokuiaido.com



Comité des Fêtes : Un merveilleux Noël

L'équipe du Comité des Fêtes de Saint-Médard-d'Eyrans a accueilli pas moins de 87 enfants, le 17 décembre, pour fêter Noël.



De jolis bonhommes de neige et de beaux sapins venaient agrémenter le décor, sous les yeux émerveillés des enfants.

Le film « La véritable histoire du Père Noël » a conquis petits et grands et... l'arrivée du Père Noël a fait scintiller bien des yeux. Ce moment magique fût suivi d'un goûter, offert par le Comité des Fêtes et Familles Rurales, qui participent chaque année à cette manifestation.

Les enfants sont repartis avec leur sachet de friandises offert

par le Père Noël.

Merci à Familles Rurales pour leur aide précieuse et à Monsieur PLAT, pour les trois sapins qu'il nous a gentiment prêtés.

Merci aux bénévoles occasionnels, Laurence, Béa, Sophie et Manu venus prêter main forte au bon déroulement de ce moment festif.

Toute l'équipe du Comité des Fêtes de Saint-Médard-d'Eyrans vous adresse leurs meilleurs vœux pour 2017.



A noter sur vos agendas :

> Vide grenier le 30 avril 2017, en collaboration avec Dynamic's club.

Stade Saint-Médardais : Noël du club

Le samedi 10 décembre 2016, le Stade Saint-Médardais a organisé, à la salle des fêtes, un goûter de Noël destiné aux licenciés du club, ainsi qu'aux parents et proches.

Beaucoup de personnes étaient présentes, certaines découvrant pour la première fois l'ambiance, la joie et le partage qui règne au sein de l'association. Un généreux goûter donc, où les enfants purent apprécier pâtisseries et friandises distribuées par le Père Noël. Un dessin animé fut diffusé et un atelier de maquillage organisé où le talent de la représentante de chez DIOR, émerveilla petits et grands. C'était Noël avant l'heure !

Le goûter terminé, un repas confectionné par les dirigeants du club rassembla un très grand nombre de personnes, désireuses

de passer un moment convivial, à l'approche des fêtes de fin d'année.

La trêve terminée, la compétition a repris. Un grand remerciement à la municipalité pour la mise à disposition de la salle pendant les vacances de Noël.

Afin de se structurer, le club est toujours à la recherche de nouveaux joueurs pour l'école de football, ainsi que de nouveaux dirigeants désireux de consacrer un peu de leur temps libre à une association.

Bonne et heureuse année 2017.

St Med Loisirs : Les news

Cette année nous comptons 70 adhérents répartis sur trois sections sportives : volley-ball, badminton et futsal.

Un nouveau site internet a vu le jour en décembre 2016 : www.stmedloisirs.emonsite.fr



La section volley-ball, menée par Vivianne et Romain est engagée dans le tournoi UFOLEP (4 contre 4). Deux équipes sont inscrites et après la poule de brassage, nous sommes en très bonne position pour les phases finales.

Nous manquons encore de joueurs pour la section volley-ball ! N'hésitez pas à venir faire un essai le lundi soir, de 20h à 22h. L'ambiance y est ultra conviviale !

Cette année, chaque adhérent a reçu son tee-shirt de la marque Bordelaise « Enki Gueille ».

Les inscriptions pour le badminton sont complètes. Nous rencontrons comme tous les ans un fort succès et l'ambiance est toujours aussi agréable pour les sportifs de la raquette.

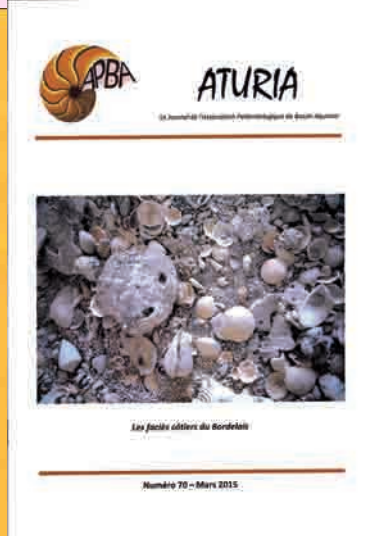
Associations

APBA : 1997-2017 20 ans de publications paléontologiques

L'A.P.B.A. qui vient de clôturer en 2016, les festivités de son vingtième anniversaire, s'apprête à présent à fêter en 2017, ses 20 ans de publications paléontologiques.

Revenons en quelques lignes, sur cette histoire ...

Quelques mois après la création de l'association, le premier Bulletin d'Informations voyait le jour, en décembre 1997. Son objectif à l'époque était de mieux faire connaître la paléontologie régionale et l'association, au plus grand nombre. Durant sept années (jusqu'en décembre 2004) ce support diffusera toutes les activités de l'association, ainsi que de nombreux récits de fouilles et de découvertes et une foultitude d'articles scientifiques. C'est en mars 2005, que ce média évolue, pour devenir le Bulletin d'Informations de l'Association Paléontologique du Bassin Aquitain. A partir de cette date, il est déposé à la Bibliothèque Nationale de France, comme périodique officiel. Des articles plus fournis et encore plus détaillés se feront une bonne place, au sein du BI de l'A.P.B.A., jusqu'en décembre 2013, avec le numéro 65, qui clôturera la fin de seize années de publications sous ce format. Car dès le mois de mars 2014, tout change et l'incontournable Bulletin d'Informations est remplacé par le



journal ATURIA, nom latin donné à un genre de Nautiloïde du Cénozoïque, présent en Aquitaine.

Ce nouveau support a été conçu pour se vouloir plus attrayant et plus dynamique que le précédent, tout en diffusant des connaissances liées à la paléontologie régionale, nationale et internationale. Et ce tournant a été négocié, en y intégrant la couleur, en créant une couverture glacée, en améliorant les images d'illustrations et en évoluant d'un format A5, vers un format A4. Depuis bientôt quatre ans, cette formule trimestrielle séduit de plus en plus de lecteurs, qui s'y abonnent. De nombreux partenaires (Universités, centres de recherches, Musées, Réserves Géologiques ...) partout en France reçoivent ATURIA. Et en 20 ans, sous la direction de Frédéric Bordessoule, qui en est le directeur de publication et auteur de nombreuses notes, 77 numéros ont été publiés, et près de 200 articles parus.

Alors en cette année d'anniversaire, l'A.P.B.A. espère poursuivre son œuvre de publications, si importante pour porter à la connaissance de chacun, une partie de l'histoire du vivant et de la Terre.

Dynamic's club : Coup de projecteur sur nos activités



Pour cette nouvelle année scolaire, l'essentiel étant le partage intergénérationnel, les activités avec les enfants ont fait l'objet d'un changement d'orientation.

Au programme : activités manuelles. Première « œuvre », la réalisation d'une crèche sous le sapin de Noël : clouage, peinture, découpage, confection des personnages et des animaux.

Le 5 décembre était organisée une sortie à l'Ange Bleu, avec pro BTP, pour y découvrir leur nouveau spectacle.

Le déjeuner spectacle du 11 dé-



cembre à la Salle des fêtes, en coopération avec les membres de Quintonic, a connu un franc succès au dire de la centaine de participants, où chants et danses ont animé cette journée.

Amis du DYNAMIC'S CLUB, à vos calepins :

➤ **Calendrier 2017 de nos grands Lotos à la salle des fêtes : Les samedis 28 janvier, 18 mars, 8 avril, 30 septembre et 18 novembre.**

➤ **Le traditionnel vide grenier, avec nos amis du Comité des Fêtes, se déroulera le dimanche 30 avril, place de la Loi 1901.**

Il nous reste à vous souhaiter à toutes et à tous, tous nos vœux de bonheur et santé pour 2017.

Familles Rurales

> Repas des aînés



Tradition oblige, le repas des aînés offert par la Municipalité et organisé par l'Association Familles Rurales est un événement marquant dans les festivités de fin d'année. Cette journée fut chaleureuse et très cordiale, grâce à la

bonne humeur de chacun, au menu festif servi aux 120 convives et à l'animation « Les Flamboyants ».

Tous ont eu une pensée pour les absents.

Vers 18 heures, tous les invités sont repartis avec une rose pour les dames, un agenda pour les messieurs et avec le plaisir d'avoir passé une bonne journée.

L'association Familles Rurales vous souhaite une bonne et heureuse année 2017.



> Yoga

Les séances de yoga ont repris avec Joëlle, notre animatrice. Les cours ont lieu le jeudi de 18h30 à 20h à la salle des fêtes. Si vous êtes intéressés, contactez le 05 56 78 40 67.



HBSME : Bilan à mi-parcours

Avec l'arrivée de la nouvelle année, un bilan à mi-parcours peut être dressé pour toutes nos catégories. Bilan plus que positif, qui ravit enfants, encadrants, parents et dirigeants :

- Ecole de hand : environ 35 enfants ont pris part aux différents plateaux, avec de l'amusement et du beau jeu à la clé.
- les -11F et -11G : 2^{ème} de leur poule de brassage
- les -13F et les -13G : 1^{er} de leur poule de brassage



- les -15G : 4^{ème} de leur poule de brassage
 - les Seniors filles : 2^{ème} de la poule Excellence Départementale
- Quant à nos -18F, un regroupement de collectif avec nos amis de Léognan, leur a permis de prendre part au brassage et de pouvoir jouer tous les week-ends. Nous accueillerons d'ailleurs certains de leurs matchs dans la salle multisport au 2^{ème} semestre. Pour les -15F, le collectif n'est pas assez étoffé pour les inscrire en championnat, mais elles s'entraînent toujours avec autant de sérieux.

Niveau festif, le club a organisé la soirée de Noël courant décembre (Merci à Flore, Jenny et tous les bénévoles pour l'organisation) qui a été fort appréciée des participants, malgré quelques péripéties culinaires !!! Un grand moment de partages et de convivialité.

Enfin un petit mot sur le parcours de nos Seniors filles en Coupe de France Départementale, qui s'est achevé le 17 décembre dernier contre Paillet, lors du 4^{ème} tour. Dans un froid polaire, elles ont fait le maximum, mais sont tombées sur une équipe hiérarchiquement supérieure et plus aguerrie. Qu'importe, l'aventure a été belle pour une première participation, gageons que l'année prochaine, elles feront mieux !



En attendant, le HBMSE profite des derniers jours de janvier pour souhaiter à tous une bonne et heureuse année 2017 !

Le HBSME

Associations

TCSM

Belle et heureuse année sportive !

Alors que la saison du championnat de Gironde bat son plein, tant chez les séniors garçons que pour nos jeunes équipes, cette période était propice aux festivités...de fin et de nouvelle année.



La dernière semaine des cours de décembre était consacrée aux agapes de Noël. Vincent, notre di-

plômé d'Etat, dirigeait ses derniers entraînements en récompensant ses élèves d'assortiments de chocolats, offerts par le TCSM. Cette période de vacances scolaires était aussi l'occasion pour



nos jeunes, de renforcer leurs acquis. Sous la houlette de Vincent, un stage était proposé à nos plus jeunes, afin que la trêve ne soit pas trop préjudiciable à leur reprise en compétition. Dans une ambiance détendue, mais sérieuse, ils ont pu s'aguerir, tout au long d'une semaine de pratique en perfectionnant leurs coups. Les voilà fin prêts pour attaquer 2017 dans les meilleures conditions.

Le 14 janvier 2017, à l'initiative du bureau, enfants et parents étaient conviés à se retrouver dans la salle multisports pour fêter les rois. Des moments forts sympathiques qui ne doivent pas nous faire perdre de vue notre objectif premier...celui de retrouver les terrains pour les championnats de Guyenne. Alors place aux raquettes à présent !

Le Tennis Club Saint-Médardais est heureux de vous présenter ses vœux les plus chaleureux pour cette nouvelle année, en souhaitant qu'elle vous apporte santé, vitalité et des résultats sportifs à la hauteur de vos attentes.

A très bientôt sur les courts. Sportivement. Le bureau du TCSM

Pétanque : En avant toute pour 2017

L'année 2016, très riche en événements, s'est clôturée par un repas offert à l'ensemble des adhérents et leurs conjoints, ainsi qu'à tous les nouveaux licenciés 2017. Une nouvelle année, qui démarre sur les chapeaux de roue.

Le 11 janvier s'est tenue la première réunion, avec remise des nouvelles tenues et des licences. A ce jour, le club compte 32 adhérents, sans oublier les retardataires qui vont nous rejoindre.

Le 18 janvier, la galette des rois a rencontré un vif succès, avec une importante participation.

Les dates à retenir pour la saison 2017 :

- > 12 mai, concours en nocturne pour les licenciés vétérans
- > 12 juillet, concours vétérans
- > Participation au championnat des clubs vétérans
- > 23 septembre, fête de la pétanque
- > Participation aux diverses qualifications et aux concours.

Nous rappelons nos rendez-vous :

> Mardi, mercredi et jeudi à partir de 14h30

> Lundi et vendredi à partir de 16h

Nous vous attendons nombreux, place Loi 1901 !

Tous nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.



Harmonie des Graves : Thème astral

Le dimanche 29 janvier 2017 à 16h aura lieu le traditionnel Concert annuel de l'Harmonie, issue, faut-il le rappeler, des formations de Saint-Médard-d'Eyrans et de Martillac. Le thème de cette année est le voyage dans l'espace, avec des œuvres rappelant ce sujet. **Le concert se tiendra au Château de Rochemorin à Martillac.**

La première partie sera assurée par l'Harmonie, sous la direction de Maxime MANENT, la seconde par son invité exceptionnel :

le « Brass Band du Conservatoire de Bordeaux » (orchestre de cuivre) dirigé par Sylvain DELORME. Les deux formations clôtureront le concert, par des morceaux joués en commun.

Compte-tenu du nombre limité de places, les personnes souhaitant assister au concert sont priées de se préinscrire (nom, prénom et nombre de personnes concernées) via l'adresse mail de l'Harmonie.

Nous espérons vous accueillir nombreux.

harmoniedesgraves@gmail.com



Les écoles Un avant goût de Noël

Chaque année, la municipalité Saint-Médardaise gâte les enfants des écoles, à l'occasion de Noël. Mercredi 14 décembre, ce sont les élèves de l'école maternelle, qui ont eu droit à leur goûter. Chocolat chaud, viennoiseries et sachets de bonbons leur ont été offerts. Après ce petit déjeuner, ils se sont réunis autour du Père Noël, spécialement venu du Pôle Nord. Chaque classe lui avait préparé une chanson, fièrement interprétée. Le Père Noël a ensuite offert des cadeaux pour chaque classe, remis aux petits, émerveillés par sa présence dans leur école. Les moins timides sont venus lui faire une petite bise, en lui demandant de ne pas les oublier le 25 au matin...



Vendredi 16, ce fut au tour des élèves de l'école élémentaire de fêter Noël. La salle des fêtes fut investie pendant deux heures, par 200 élèves surexcités, en ce dernier jour d'école. Au programme, petit déjeuner servi par les élus et sachets de bonbons pour chaque enfant. Quelques classes avaient préparé des chants et poésie de Noël pour leurs camarades, qu'ils ont interprétés sur scène, devant un public enthousiaste !

La municipalité Saint-Médardaise tient à pérenniser ce moment de convivialité partagé entre les élèves, leurs enseignants, le personnel communal, ainsi que les élus présents pour organiser ces deux manifestations.



Ecole Maternelle : Inscriptions rentrée 2017

Pour les enfants nés en 2014 :

La Directrice de l'école maternelle procédera aux **inscriptions des enfants nés en 2014, du lundi 6 février au vendredi 17 février 2017 et du lundi 6 mars au vendredi 31 mars 2017.**

Horaires : de 13h30 à 15h00, les mardis, jeudis et vendredis et de 10h à 12h et de 13h30 à 15h30 les lundis, ainsi que le mercredi 8 mars de 9h à 12h.

Une préinscription doit être faite au préalable en mairie, puis venir sur rendez-vous (numéro de téléphone: 05 56 72 70 77) à l'école, munis :

- du carnet de santé de votre enfant, ou photocopie des pages de vaccinations

- du livret de famille

- des documents dûment remplis, fournis en mairie.

Pour les parents séparés ou divorcés, merci de me communiquer les renseignements concernant les deux parents (et une décision de justice, si un seul des deux parents exerce l'autorité parentale).

Pour les enfants nés au premier trimestre 2015 : une inscription sur liste d'attente est prévue. L'inscription définitive ne se fera qu'au mois de mai 2017, en fonction des places disponibles.

Dans tous les cas, les enfants doivent être propres, pour être acceptés à l'école maternelle.

Culture bibliothèque et manifestations communales

Gagnants concours bibliothèque

En novembre dernier, un concours de dessins sur le thème « portraits de famille » a été organisé à la bibliothèque, voici les gagnants des trois catégories :



Neïla HALLALI
(chez les petits)



Ludwig SCHATZ
(chez les moyens)



Emily HICKSON
(pour la classe de Mme GASCOIN)

Spectacle « Il était une fable »



et la tortue, Le chêne et le renard. Chaque fable était lue à haute voix, sans modification de contenu, puis interprétée de façon décalée en s'appuyant sur différentes techniques artistiques : jeu théâtral, jeu sans parole, marionnettes de doigts.

Vendredi 13 janvier dernier, dans le cadre de l'heure du conte, un spectacle était organisé à la salle des fêtes. « Il était une fable » présentait cinq fables de Jean de La Fontaine : La cigale et la fourmi, Le loup et l'agneau, Le lièvre seau, Le corbeau et le

Ce spectacle avait pour objectif de donner le goût de la lecture, des fables et des belles histoires. Le succès fut au rendez-vous, puisque environ 80 personnes, enfants et adultes étaient présents. Au vu des applaudissements, le public fut conquis !



Animations du mois de février sur le thème « Au début »

L'heure du conte

À la bibliothèque - Vendredi 3 février - 17h/18h
« Au début »

BIBENJEUX

À la bibliothèque - Vendredi 10 février - 17h/18h
sur inscription

Club des bébés lecteurs

À la bibliothèque - Mercredi 15 février - 10h30/11h30
0 à 3 ans - sur inscription

Les p'tits ateliers

À la bibliothèque - Mercredi 1^{er} mars - 14h30/15h30
Atelier créatif en famille
sur inscription

Méli Mélo 2017

« Les bottes jaunes »

MERCREDI 1^{ER} FÉVRIER

À la salle des fêtes - 18h30

à partir de 4 ans - théâtre d'objets

6€ (réservations au 06 77 41 42 88)

De et avec Anaïs RAPHEL

Deux petites bottes jaunes, vives et fantasques, une tête lisse comme un galet, un bateau en papier, nous embarquent dans les profondeurs d'un rêve...



Argent de poche

Le projet reprend pour les vacances de février.

Date des missions : du 20 au 24 février 2017 et du 27 février au 3 mars 2017.

Date limite d'inscriptions : 10 février 2017.

Renseignements en mairie ou sur le site internet de la commune.

Retour sur l'après-midi jeux



Dimanche 4 décembre dernier, la commission jeunesse, en partenariat avec la ludothèque « les couleurs du jeu », organisait un après-midi jeux. Pour cette première édition, ce moment de convivialité a connu un réel succès.

Une centaine de personnes, bébés, enfants, ados, parents et grands-parents ont passé les portes de la salle des fêtes. Ils se sont essayés à divers jeux en bois, de

construction, de société... dans une ambiance chaleureuse et ludique !

A noter que la vente, organisée par les parents et

enfants de l'école élémentaire (crêpes, boissons et cafés) afin de financer la prochaine classe de neige, a très bien fonctionné.

Cette manifestation familiale sera reconduite en 2017.



Carnaval

L'édition 2017 du carnaval aura lieu le samedi 11 mars prochain !

Réservez cette date et rendez-vous sur la place de la Loi 1901, pour découvrir la nouvelle formule du carnaval Saint-Médardais...

Infos locales



Collecte nationale des Restos du coeur : les 10 et 11 mars.

Les Restos du coeur recherchent des bénévoles (rens. 07 79 98 70 21).

Une monopolisation de chaque instant face aux projets GPSO

Ce vendredi 20 janvier était l'occasion pour la municipalité de rappeler, s'il en est besoin, sa complète désapprobation face aux projets GPSO.

C'est ainsi, qu'en partenariat avec l'association LGVEA (Landes Graves Viticulture Environnement en Arruan), la municipalité conviait ses administrés et tous ceux du territoire, à une rencontre de présentation et d'échanges sur les avancées de ces travaux, pour le moins fantaisistes, tant la manne financière qu'ils nécessitent est faramineuse. Une fois n'est pas coutume, il était de bon ton de rappeler l'appétit gargantuesque des pouvoirs publics, à faire avancer des dossiers sortis des cartons voilà plus de dix ans maintenant, alors même que les enjeux financiers appellent à la raison. Monsieur le Maire, Christian TAMARELLE et Jean-Robert THOMAS, Président de LGVEA n'ont eu de cesse de démontrer que la bêtise humaine n'a pas de frontière, dès lors qu'il s'agit pour nos vaniteux politiques de marquer l'histoire, désireux de laisser une trace de leur passage. Car entendez-le, il ne s'agit ni plus ni moins, que d'un projet ravageur au

regard de notre environnement, de notre patrimoine...bref, de notre cadre de vie. Passée la phase de présentation essentiellement axée sur le projet d'aménagements ferroviaires au Sud de Bordeaux (AFSB), vint le temps du débat avec une population venue en nombre. Les questions fusent, les échanges sont durs à l'encontre de l'Etat et de RFF. Il est vrai qu'un tel discours démagogique de l'Etat ne vise qu'à satisfaire le plus petit nombre, celui de quelques technocrates. Alors que dans le même temps, il s'emploie à réduire la fréquence de certaines lignes régionales, ô combien importantes pour le plus grand nombre. On sent véritablement une mobilisation, une réelle prise de conscience et chacun s'accorde à dire que nous ne devons pas «relâcher la pression». Nous sommes partie prenante à ces projets, de par notre totale opposition et tout doit être mis en œuvre, afin d'accompagner du mieux qui soit, nos partenaires institutionnels dans cette bataille, qui ne se gagnera que dans la durée. Merci à toutes et tous pour votre présence...le combat continue !

Permanences du CAUE

Si vous voulez construire, agrandir, restaurer, aménager, vous pouvez bénéficier de l'aide gratuite des architectes conseillers du CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement) de la Gironde.

Avant d'engager des frais ou des travaux, consultez-nous !

Les permanences sont tenues dans les mairies. Afin de préparer votre entretien, apportez tout document utile : photos, cadastre, document d'urbanisme, plan existant, relevé même sommaire, croquis...

Consultez notre site internet en téléchargeant nos fiches pratiques : www.cauegironde.com

Permanence à la mairie de La Brède :

> Mercredi 8 février de 9h à 12h

> Mercredi 8 mars de 9h à 12h

(Prendre rendez-vous auprès de la mairie au 05 57 97 18 58)

Collecte déchets verts et encombrants

> **Mardis 4 avril, 9 mai, 6 juin, 5 septembre, 3 octobre et 7 novembre :** collecte des déchets verts.

> **Jeudis 13 avril, 13 juillet et 12 octobre :** collecte des encombrants.

Inscription au 0 805 020 002 ou par mail : encombrants.montesquieu@groupenicollin.com ou dechets-verts.montesquieu@groupenicollin.com

Les inscriptions seront acceptées au plus tard à 16h, la veille de la collecte.

Déchets : rappel des jours de collecte

> **Sacs jaunes (recyclage) le mercredi matin**

> **Poubelle (déchets ménagers) le jeudi matin**

Dans les deux cas, les sacs jaunes et les poubelles doivent

être sortis la veille au soir. De plus, les poubelles doivent être rentrées après la collecte et ne doivent pas rester constamment sur les trottoirs.

Loïc MAHÉ et sa webradio

Loïc MAHÉ est un jeune Saint-Médardais de 16 ans. Sa famille est présente sur notre commune depuis 1999, où Loïc a suivi sa scolarité, de la petite section au CM2. Aujourd'hui, il prépare un CAP électricité et envisage de poursuivre par des études de projectionniste. Mais il a une passion, ou plutôt une activité, qui n'est pas commune, surtout pour son jeune âge...



En effet, Loïc a baigné dans la musique depuis sa plus tendre enfance et ce grâce à son père. Il navigue aussi dans le monde virtuel des jeux. C'est certainement l'addition de ces deux passions, qui lui a valu de s'intéresser à l'animation radio, dont il est autodidacte. Courant 2016, il a créé une association, dans le but de fonder sa webradio. HIT LM est donc née. Cette webradio a pu voir le jour, grâce à l'investissement personnel de Loïc,

ainsi qu'à des aides financières, notamment de la mairie. Ces soutiens lui ont permis de s'équiper et d'être considéré comme semi-professionnel, mais avec un matériel de pro. Désormais, Loïc souhaiterait développer sa radio. Notamment en « recrutant » des animateurs, qui pourraient l'épauler pour des directs. Il aimerait trouver de nouveaux sponsors ou investisseurs, pour étoffer son matériel, en vue d'acquiescer un standard téléphonique. Il diffuse depuis son confortable « studio », situé dans le jardin familial. Son père et lui en ont assuré la construction et se le partagent. Il s'est aussi investi, avec l'aide d'amis pour créer le logo, le site internet d'HIT LM, ainsi que les jingles. Du haut de ses 16 ans, Loïc doit mener de front ses études et sa passion. C'est pourquoi, il ne peut assurer des directs que les week-ends et caler sa programmation musicale le reste du temps.

Il mesure le début du succès, en observant son taux d'écoute sur internet. Une belle récompense qui le laisse rêver... pourquoi ne pas reprendre ou créer une radio FM, qui serait un aboutissement à sa passion.

HIT LM www.hitlm.fr / 06 82 62 75 74

Valérie ROUANET, « cuir et toile »

Valérie ROUANET est âgée de 53 ans et vit avec son fils de 20 ans. Originaire de la région parisienne, elle a beaucoup « bougé » avant de se poser en Gironde en 1999 et sur notre commune en 2004. Aujourd'hui, elle a réussi à se faire une très bonne réputation grâce à ses talents de couturière spécialisée...

En effet, Valérie ROUANET travaille dans la couture depuis 30 ans. Après avoir passé une formation de patronnière à 20 ans, elle obtient un CAP cordonnerie, puis se lance dans une formation de podo-orthésiste. Elle a d'abord travaillé chez un grand cordonnier parisien puis en s'installant à Bordeaux elle a commencé par de la sous-traitance. C'est en 2013, qu'elle s'installe en auto entrepreneur. Son créneau : le travail du cuir et la couture. Passionnée par son métier et très manuelle de surcroît, elle réalise et confectionne divers travaux. De la fabrication à la location de costumes de carnaval, en passant par la cordonnerie, la réparation de sacs en cuir, de chaussures (hormis les semelles), de bagages, de sellerie, de sièges de voitures... elle fabrique aussi des pièces uniques et sur mesure, tels que des sacs, des portes monnaies, des ceintures... et s'improvise avec succès tapissier pour fauteuils. Dotée d'un matériel assez conséquent et d'une grande créativité, rien ne lui fait peur !

Ses clients viennent essentiellement de la commune et plus lar-



gement du canton. Ils apprécient la qualité de son travail. Valérie ROUANET trouve aussi le temps de faire du bénévolat dans une association de quartier bordelaise « du cœur à la rue ». Elle est aussi membre du SEL (Système d'Echange Local de Léognan). Ses projets, se développer et pourquoi pas, travailler en collaboration avec d'autres artisans, sur certains projets.

CUIR ET TOILE

**4, rue des Oeillets - 33650 ST MEDARD
D'EYRANS - 09 53 98 93 25 / 06 44 72 00 78**

Zoom

Festivités en photos



Animation de Noël sur le marché,
le 18 décembre dernier.



Voeux du Maire au
personnel communal,
mercredi 4 janvier 2017.



Voeux du Maire
aux forces vives
de la commune,
vendredi 6 jan-
vier 2017.



Agenda

Février /
Mars 2017

- > Mercredi 1^{er} février :
Méli Mélo « Les bottes jaunes » -
18h30 - salle des fêtes
- > Vendredi 3 février :
L'Heure du conte - 17h/18h -
bibliothèque
- > Vendredi 10 février :
BIBENJEUX - 17h/18h - biblio-
thèque
- > Mercredi 15 février :
Club des bébés lecteurs -
10h30/11h30 - bibliothèque
- > Mercredi 1^{er} mars :
Atelier créatif en famille -
14h30/15h30 - bibliothèque
- > Samedi 11 mars :
Carnaval - Place de la Loi 1901
- > Samedi 11 et dimanche 12
mars :
Bourse - Les Bonnes affaires
d'Eyrans - salle des fêtes
- > Vendredi 17 mars :
L'Heure du conte - 17h/18h -
bibliothèque
- > Samedi 18 mars :
Loto Dynamic's club- 20h - salle
des fêtes
- > Dimanche 19 mars :
Commémoration (journée natio-
nale du souvenir des victimes de
la guerre d'Algérie) - Monument
aux Morts
- > Vendredi 24 mars :
BIBENJEUX - 17h/18h - biblio-
thèque
- > Samedi 25 mars :
Club des bébés lecteurs - 9h/10h
- bibliothèque